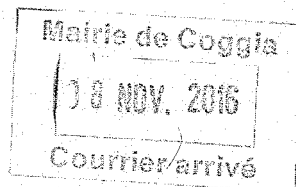


Chambre des notaires
de Corse-du-Sud



Camara di i nutari
di u pumonti

RAPPEL
07/11/2016



MAIRIE de COGGIA
Service de l'Urbanisme
20160 COGGIA

AJACCIO, le 17 OCT. 2016

Objet : Demande de renseignements d'urbanisme

Madame, Monsieur,

Dans le but de renforcer la sécurité juridique des particuliers et de préserver les intérêts des collectivités publiques, la Chambre des Notaires de la Corse du Sud a entrepris la mise en place d'une base de données révélant l'existence ou l'absence d'un droit de préemption applicable aux communes du département.

Ainsi, je vous prie de m'indiquer s'il existe, sur votre commune, un droit de préemption ou non.

Dans l'affirmative, veuillez me préciser la nature de ce droit et **me faire parvenir copie de la délibération l'ayant institué.**

Vous remerciant de votre collaboration.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

NON pas de droit de préemption

Le Président,

Me Paul CUTTOLI